



Marais de la Rivière aux Cerises

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

RÉOUVERTURE DU SENTIER SUR PILOTIS AU MARAIS DE LA RIVIÈRE AUX CERISES

Magog (Québec) – Le 22 décembre 2017 – L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC) est fière d'annoncer la fin des travaux de réfection du sentier sur pilotis. La réouverture du sentier du Pionnier est effective dès maintenant, juste à temps pour la période des Fêtes.

Dès aujourd'hui, il est possible de traverser à nouveau le Marais du stationnement du chemin Roy, jusqu'à celui de la rue du Moulin. Les utilisateurs du Marais pourront découvrir, ou redécouvrir ce milieu naturel riche en biodiversité qui est un incontournable à Magog et dans la grande région de Memphrémagog.

Fermée depuis le 5 septembre 2017, la passerelle de bois qui avait près de 20 ans, nécessitait d'importantes modifications structurales. Les récents travaux ont donc permis d'apporter des améliorations majeures, notamment au niveau du choix et de la taille des matériaux. C'est une solide structure, alliant le bois et l'acier, pouvant être ajustée au besoin, que les usagers emprunteront dorénavant pour parcourir le Marais. Au total, près de 2000 pieds du sentier du Pionnier ont été restaurés cette année.

Rappelons que le projet a pu être complété grâce à la contribution financière du *Programme pour les infrastructures communautaires du Canada 150 (PIC150)*, ainsi qu'au soutien financier et technique de la Ville de Magog,

La mairesse de Magog, Vicki-May Hamm se réjouit que « le sentier soit ouvert pour le temps des Fêtes, car c'est une activité hivernale très appréciée des amateurs de plein air et un attrait supplémentaire pour Magog. Nous sommes une destination quatre saisons de premier choix, car l'offre est suffisamment diversifiée pour que tous puissent en profiter selon leurs goûts, leur âge et leur condition. »

Laura Dénommée Patriganni, directrice générale de LAMRAC, souligne que « en tant que gestionnaire, il n'est jamais agréable de devoir procéder à la fermeture d'une infrastructure comme le sentier du Pionnier, grandement appréciée par la communauté locale et touristique. Nous sommes très fébriles d'accueillir les usagers sur la passerelle de bois après plusieurs mois d'attente. Ils peuvent parcourir à nouveau le marais de la Rivière aux Cerises, un milieu humide unique en Estrie faisant partie intégrante du paysage magogois. »

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Marais de la Rivière aux Cerises

LAMRAC tient à réitérer toute sa gratitude au gouvernement fédéral pour son appui financier au projet via les fonds de Développement économique Canada, ainsi qu'à la Ville de Magog sans qui le projet n'aurait pas pu être réalisé.

- 30 -

Source : Benoit Vaillancourt
Adjoint aux opérations et coordonnateur à la mise en valeur
819-843-8118
b.vaillancourt@marisauxcerises.com



PJ : photo de la nouvelle passerelle du sentier du Pionnier. © LAMRAC